PREFET DU NORD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 196 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

59_Préfecture du Nord

Secrétariat général

Arrêté N °2014204-0003 - Arrêté préfectoral portant désignation et délégation de signature à M. Guillaume THIRARD chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord 1

PREFET DU NORD

Arrêté n °2014204-0003

signé par
Dominique BUR - Préfet du Nord

le 23 Juillet 2014

59_Préfecture du Nord
Secrétariat général
DIPP- Direction des Politiques publiques

Arrêté préfectoral portant désignation et délégation de signature à M. Guillaume THIRARD chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Secrétariat général
de la Préfecture du Nord

Direction
des politiques publiques

Bureau des affaires départementales
et du suivi de l'action de l'État

Arrêté préfectoral portant désignation et délégation de signature
à M. Guillaume THIRARD
chargé de l'intérim des fonctions de
Secrétaire général de la préfecture du Nord

Le Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord
Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de M. Dominique BUR, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 14 septembre 2012 nommant M. Henri JEAN, administrateur civil hors classe détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Dunkerque ;

VU le décret du 30 août 2013 portant nomination M. Didier MONTCHAMP, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 14 février 2014 nommant M. Guillaume THIRARD, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination de M. Serge BOULANGER, administrateur civil hors classe détaché en qualité de sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 30 avril 2014 portant nomination de M. Kléber ARHOUL, préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 17 juillet 2014 portant nomination de M. Marc-Etienne PINAULDT, administrateur civil, directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 modifié portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord – Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Sur proposition du Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

ARRÊTE

Article 1er - M. Guillaume THIRARD , Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, est chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord.

Article 2 - Délégation de signature est donnée à M.Guillaume THIRARD, chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord, pour signer tous les arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'État dans le département du Nord, à l'exception de la réquisition du comptable.

Article 3 - Délégation de signature est donnée à M. Guillaume THIRARD, chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord, sur le BOP 307 et dans la limite de l'enveloppe qui lui est allouée, pour engager juridiquement la dépense pour les opérations se rapportant aux frais de fonctionnement de sa résidence (frais de représentation compris).

Article 4 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume THIRARD, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1er du présent arrêté sera exercée par M. Serge BOULANGER, administrateur civil hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par M. Henri JEAN, sous-préfet de Dunkerque.

Article 5 - En application de l'article 45-I du décret du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, l'intérim ou la suppléance des fonctions de préfet dans le département du Nord est assuré par M. Guillaume THIRARD, chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire général de la préfecture du Nord, en cas d'absence ou d'empêchement simultané du Préfet délégué pour la défense et la sécurité et du Préfet délégué pour l'égalité des chances.

Article 6 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Article 7 – Le secrétaire général de la préfecture du Nord par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 23 JUIL. 2014

Dominique BUR